Corrigé – Interrogation de PSE - Les acteurs de prévention

Partie 1 : Questions de connaissances (10 points)

1. Répondre aux questions suivantes. (5 points)

a) À partir de combien de salariés le CSE est-il obligatoire dans une entreprise ?

Le Comité Social et Économique (CSE) est obligatoire dans les entreprises comptant au moins 11 salariés.

b) Qui désigne le salarié compétent pour la protection et la prévention des risques professionnels (PPRP) ?

C'est l'employeur qui désigne le salarié compétent.

c) Quelle est la mission principale du sauveteur secouriste du travail (SST) ?

Le SST a pour mission de porter les premiers secours à une victime d'un accident ou d'un malaise sur le lieu de travail.

d) Quel document est élaboré pour évaluer les risques professionnels ?

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

e) Quel organisme contrôle l'application du Code du travail ?

L'Inspection du travail.

Barème : 1 point par réponse correcte.

2. Associer chaque acteur à sa mission. (5 points)

Acteur	Réponse
1. CSE	**C**
2. SST	**D**
3. Service de prévention et de santé au travail	**A**
4. Inspection du travail	**B**
5. Carsat	**E**

Barème : 1 point par association correcte.

Partie 2 : Étude de situation (10 points)

1. Quel acteur intervient en premier auprès de la victime ? (2 points)

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Justification : Le SST est formé pour intervenir immédiatement lorsqu'un accident survient afin de protéger, examiner, alerter et secourir la victime

2. Quel acteur peut participer à l'enquête après l'accident ? (2 points)

Le CSE.

Réponse acceptée : l'employeur ou le salarié compétent en prévention.

Justification : Le CSE participe à l'analyse des accidents du travail afin de rechercher leurs causes et proposer des mesures de prévention.

3. Le CSE est-il obligatoire dans cette entreprise ? Justifie ta réponse. (3 points)

Oui car l'entreprise compte 25 salariés. Or le CSE est obligatoire à partir de 11 salariés.

4. Citer un autre acteur interne de prévention présent dans l'entreprise. (3 points)

Le salarié compétent en prévention aide l'employeur à repérer les dangers et à mettre en place des actions de prévention.

Partie 3 : Réflexion (10 points)

1. Expliquer pourquoi la prévention des risques professionnels est importante dans une entreprise. (4 points)

La prévention permet de limiter les accidents du travail et les maladies professionnelles. Elle protège la santé et la sécurité des salariés, améliore les conditions de travail et réduit les coûts liés aux accidents et aux absences.

2. Citer deux acteurs externes à l'entreprise et précise brièvement leur rôle. (6 points)

Acteur 1 : Inspection du travail. Son est de contrôler l'application du Code du travail et conseiller employeurs et salariés.

Acteur 2 : Carsat son rôle est d’accompagner les entreprises pour réduire les risques professionnels et mener des actions de prévention.

- 1 point par acteur correctement cité.
- 2 points par rôle correctement expliqué.